

Le CLIC c'est quoi ?

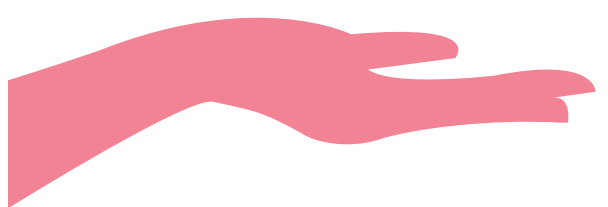
LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION & DE COORDINATION EST UN LIEU...

- > d'accueil,
- > d'écoute,
- > d'information,
- > d'orientation,
- > d'accompagnement personnalisé,

... POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES RETRAITÉES & DE LEURS FAMILLES.



VOUS AIDEZ UN PROCHE



... QUI S'OCCUPE DE VOUS ?



DES PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION

- > La Responsable de la structure,
- > Des Coordonnatrices,
- > Une Psychologue,
- > Un Médecin Gériatre,
- > Une Ergothérapeute,
- > Deux Secrétaires.

CLIC
CENTRE LOCAL D'INFORMATION & DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE,
24 bis boulevard Alsace Lorraine à Bayonne
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12 heures & de 13h30 à 17 heures
Tél. : 05 59 50 80 30
Fax : 05 59 50 09 76
cllic.ccas@bayonne.fr





À qui s'adresse L'AIDE AUX AIDANTS ?

Vous avez dans votre entourage une personne malade, âgée ou en situation de handicap que vous aidez régulièrement...

- > *Vous vous sentez, parfois seul (e) ou démuni (e) face à certaines situations.*
- > *Vous aimeriez être informé (e) sur les aides existantes afin d'améliorer votre quotidien.*
- > *Vous vous demandez comment l'aider sans vous épuiser.*

**LE CLIC DE BAYONNE VOUS ACCOMPAGNE
EN VOUS PROPOSANT
DES SOLUTIONS PERSONNALISÉES**



Pour répondre à vos questions, LE CLIC PROPOSE

- > Des entretiens individuels sur le territoire bayonnais (à domicile ou sur site) : écoute, soutien psychologique... entretiens sur RDV menés par une psychologue.
- > Un groupe d'échange et d'entraide pour créer du lien et partager ; animé par une psychologue et une coordonnatrice du CLIC. Un vendredi par mois de 14h30 à 16h30.
- > Des ateliers d'information et de sensibilisation itinérants réalisés dans différentes communes du Pays Basque ; pour connaître les dates et lieux de rendez-vous, s'adresser au CLIC.



Informations PRATIQUES

**POUR TOUTES QUESTIONS,
CONTACTER
LE CLIC DE BAYONNE**

- > **Tél. : 05 59 50 80 30**
- > **24 Bis Bd. Alsace Lorraine
64100 BAYONNE**
- > **clic.ccas@bayonne.fr**

Le CLIC peut vous aider à mettre en place une personne en relais au domicile auprès de votre proche, et si besoin, à prévoir un moyen de transport pour que vous puissiez vous rendre disponible.